

**SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU
MIDOUR ET DE LA DOUZE**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023
PREVISIONNEL 2024**

SOMMAIRE

Introduction	4
RAPPORT D'ACTIVITE 2023	5
A – Présentation du syndicat	5
SMBV Midour-Douze	5
1-Rappel du contexte et des moyens.....	5
2-L'activité du syndicat de rivières en 2023.....	8
B – Bilan de l'activité du technicien 2023	15
1 – Description du poste de technicien pour 2023.....	15
2 – Les actions réalisées en 2023.....	15
3 – Bilan du poste de technicien et perspectives.....	17
RAPPORT D'ACTIVITE PREVISIONEL POUR L'ANNEE 2024	18
A – Activité prévisionnelle du syndicat	18
1 – Actions prévues par le SMBV Midour-Douze.....	18
B – Répartition horaire et coûts du technicien pour 2024	19
1 – Répartition horaire	19
2 – Coût du poste de technicien pour 2024.....	20

INTRODUCTION

En 2011, 5 structures gestionnaires de cours d'eau du Nord-Ouest Gersois que sont :

- SIBV Osse - Guiroue - Auzoue
- SIAB Midour - Douze
- SIA de la Gèle
- SAB Gélise - Izaute
- SMA Izaute - Midour

ont mutualisé l'appui technique de 2 techniciens rivières dans le but de poursuivre des actions en faveur des rivières, respectueuses de la diversité biologique et de la dynamique naturelle.

Sur ce territoire comprenant un linéaire d'un peu plus de 500 kms de cours d'eau principaux, l'objectif est la mise en œuvre d'une politique de gestion globale et cohérente des cours d'eau ainsi que l'atteinte du bon état fixé par la DCE.

Pour ce faire 2 techniciens évoluent sur le territoire et bénéficient d'un appui des techniciens de la CATER du Département du Gers qui entretiennent un contact régulier, partagent leur expérience sur ce territoire et mettent à disposition leur données.

En 2018, la nouvelle compétence GEMAPI a complètement modifié la structuration des syndicats. En effet afin d'avoir des territoires d'intervention plus cohérents et une gestion des rivières par bassins versants, des fusions ont été opérées et de nouveaux Syndicats ont été constitués.

Désormais, 2 syndicats structurent le territoire du nord-ouest Gersois et partagent les mêmes locaux, à savoir :

- le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze ;
- Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, Gélise, Auzoue ;

Il y a un technicien pour chaque syndicat.

Le présent rapport d'activité a pour objet de faire état de l'ensemble des missions réalisées au cours de l'année 2023 au sein du **Syndicat Mixte des Bassins Versant du Midour et de la Douze**.

LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANT DU MIDOUR ET DE LA DOUZE**1/ Rappel du contexte et des moyens du S.M.B.V Midour-Douze****1.1 / Présentation****1.1.1 / Le Syndicat**

<p>Adresse : Mairie ; Place du Colonel Parisot 32290 AIGNAN</p> <p><u>Secrétariat :</u> Tél. : 05 81 67 01 81 Fax. : Mail : smbvoga@gmail.com</p> <p><u>Technicien :</u> Tél : 06 13 05 52 24 / 05 81 67 01 81 Mail : sjab.midourdouze@orange.fr Site internet : www.sia-rivieresarmagnac.fr</p>	<p>Président de la structure : Michel CHANUT</p> <p>Vice-présidents : Daniel CAZADIS, Stéphane GARBAY, Stéphane PAVAN, Philippe PEFFAU, Jean-Claude DROUARD</p> <p>Secrétaire : Monique DARMAGNAC (Mise à disposition)</p> <p>Technicien : Sylvain KARIMJOOY</p>
--	--

Une des conséquences de la compétence GEMAPI, devenue obligatoire aux EPCI-FP en 2018, a été la fusion des 3 structures gestionnaires de cours d'eau situées sur les bassins versants du Midour et de la Douze Gersois. Ainsi le SIAB Midour-Douze, le SMA Izaute-Midour et le SIA Haute Vallée de l'Izaute ont fusionnés au 1^{er} janvier 2018 pour donner le **Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze**.

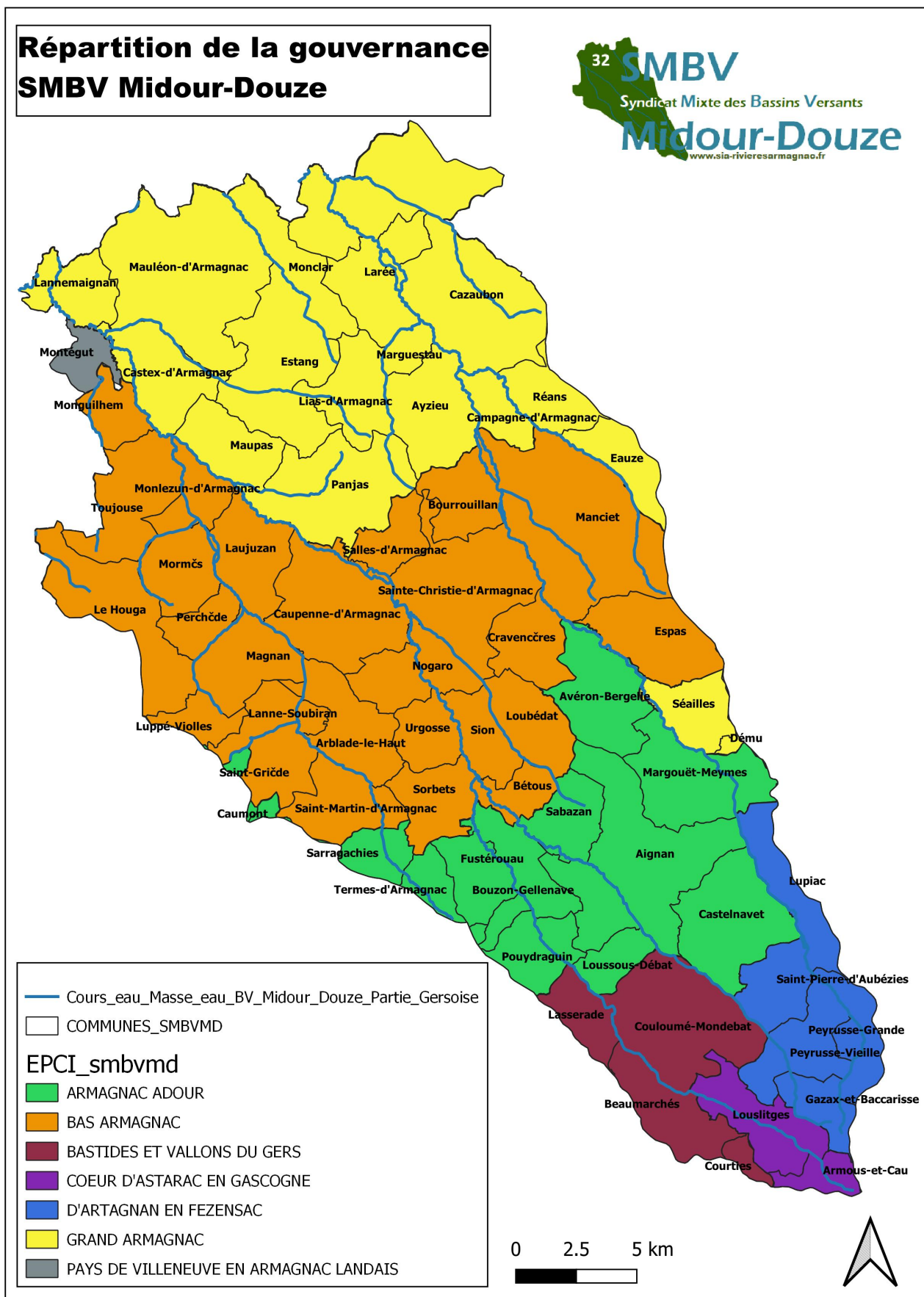
Budget de fonctionnement :

Comme pour le SMBV OGA, depuis le 1^{er} janvier ce sont les EPCI-FP qui sont membres du syndicat. Le montant des cotisations s'élève à 80 000 €.

Clef de répartition

Superficie BV	50%		774 km²
Pop 2015 Rap BV	50%		19 140 habitants

1.1.2 / La gouvernance au sein du SMBV Midour-Douze



1.1.3 / Les principaux cours d'eau du territoire du Syndicat

- Le Midour : 65 km	- La Douze : 59 km
- La Ribерette : 24 km (affluent du Midour)	- L'Uby : 12 km (affluent de la Douze)
- Le Midouzon : 15 km (affluent du Midour)	- Le Bergons : 16 km (affluent de la Douze)
- Le Saint-Aubin : 12 km (affluent du Midour)	- Le Maignan : 9 km (affluent de la Douze)
- L'Izaute : 27 km	- L'Estang : 13 kms

2/ L'activité du Syndicat de rivières en 2023

2.1 / Les travaux réalisés par le SMBV Midour-Douze

TRANCHE DE TRAVAUX 2023 : Entretien du lit et des berges du Midour amont

En 2023, une tranche d'entretien est prévue sur le Midour amont

L'entreprise TRUILHE a été missionnée pour réaliser les travaux. Il s'agit de coupe d'arbres morts, malades, déperissants et l'enlèvement sélectif d'embâcles.

Il est prévu également, de façon plus ponctuelle, le retrait de gros embâcles situés sur le territoire.

L'intervention se fera au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un sécateur hydraulique et d'un broyeur.

Les travaux n'ont pas être réalisé fin 2023, l'entreprise étant sur un autre chantier à ces périodes-là, ils seront réalisés fin janvier / début février 2024.

PLANTATIONS 2023

Des plantations ont été prévues en 2023 sur le Midour à Caupenne d'Armagnac ainsi que sur la commune de Monguilhem (problématique de ruissellement).

Les espèces choisies sont des espèces arbustives et arborescentes adaptées : aulnes, frênes, saules, chênes, cornouillers, églantiers, noisetiers, pruneliers, sureaux, viornes...

Sur Monguilhem étant donné qu'il y a une problématique de ruissellement une fascine est également prévue.

Les plantations doivent se faire fin janvier / début février 2024.

2.2 / Mise en place d'un nouveau PPG

Le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) étant arrivé à terme et ne bénéficiant plus que d'une DIG « entretien », le syndicat a décidé de lancer une étude stratégique pour son renouvellement.

Le but de l'étude est d'engager une réflexion globale à l'échelle du bassin versant afin d'élaborer un schéma pluriannuel d'aménagement et de gestion des cours d'eau et un schéma de ralentissement dynamique qui déterminera un programme d'actions opérationnel. L'objectif étant l'atteinte du bon état hydromorphologique des masses d'eau et la prévention des inondations.

En 2022, un cahier des charges de l'étude a été rédigé avec l'aide de la CATER du Département. Ce dernier détail les différentes phases que le bureau d'études devra suivre :

- 1 – Analyse de l'état des lieux / diagnostic
- 2 – Définition d'une stratégie de gestion
- 3 – Elaboration d'un plan de gestion
- 4 – Rédaction des documents réglementaires.

La prestation a débuté en septembre 2022 par l'envoi au bureau d'étude de nombreux documents (études et données). Suite à cela une réunion de démarrage a eu lieu en octobre afin de présenter au comité technique les différentes étapes.

Durant l'année 2023 de nombreux échanges et réunions avec le bureau d'étude ont eu lieu.

En juin un premier COPIL a permis au bureau d'étude d'échanger sur l'état des lieux et le diagnostic.

Les phases « Définition d'une stratégie de gestion » et « Elaboration d'un plan de gestion » étant assez proche il a été décidé de les lier.

Actuellement le bureau d'étude vient de terminer la rédaction des « Fiches masse d'eau ». Ces dernières reprennent l'état des lieux, le diagnostic ainsi que des préconisations d'intervention par masse d'eau.

Un COPIL est donc prévu en début d'année 2024 afin que le bureau d'étude puisse présenter son avancement dans l'étude.

Des journées terrain (profils en travers, relevés divers etc...) initialement prévues en décembre ont dû être reportées en raison du temps et se feront début 2024.

2.3 / Protection de berge - Pouydraguin

Depuis quelques années déjà il y a un problème d'érosion d'une route communale par le Midour sur la commune de Pouydraguin. Le Syndicat a été sollicité il y a 3 ans par la commune afin d'intervenir.

Il a fallu attendre l'élaboration du SOCLE (Schéma d'Organisation de la Compétence Local de l'Eau) par le syndicat en 2021 afin que ce dernier puisse se positionner.

C'est donc un accord tripartite entre le Syndicat, la Communauté de Communes Armagnac-Adour (compétence voirie) et le Département qui a été validé. Le Communauté de Commune restant maître d'ouvrage.

Le technicien du syndicat s'est occupé du montage du dossier réglementaire, financier ainsi que des devis. Il a également été présent lors de la phase de travaux.

La technique choisit est du génie végétal à savoir tunage triple rideau (enfouissement de pieux jointifs en châtaignier en berge sur 3 étages) et plantations.

Les travaux du tunage ont été réalisés en août et les plantations en décembre (pour une reprise optimale des plants).



Enfoncement des pieux de châtaigniers



Protection terminée

2.4 / Création d'un fossé à redents - Monguilhem

La commune de Monguilhem est confrontée depuis des années à des inondations dans le quartier de la ville basse lors d'épisodes de pluie fort et localisé.

Les forts apports d'eau de ruissellement du versant arrivent d'un coup dans la ville basse et le ruisseau récepteur passant sous les habitations ne peut pas absorber toute cette eau ce qui provoque des inondations au niveau du quartier.

Suite à 2 inondations consécutives il y a plus d'une dizaine d'année la commune a lancé une étude qui a permis de définir un programme avec des solutions d'aménagement (création d'un fossé à redents, bassin de rétention, enherbement, plantations de haie...) le but étant de freiner les écoulements pour favoriser la sédimentation et réduire les transferts. Le coût du programme étant très élevé la commune s'est donc rapprochée du syndicat de rivière en 2018.

Comme pour la protection de berge de Pouydraguin c'est l'élaboration du SOCLE qui a permis de définir l'intervention du syndicat en 2021.

Parmi toutes les solutions d'aménagement il a été décidé de faire le fossé à redents pour des raisons de coût et de praticité. En effet le gros avantage est que le chemin creux ayant servi à l'aménagement du fossé à redents est un ancien chemin communal, ce qui a permis de faciliter les démarches.

Le fossé à redents a pour but de capter les eaux du bassin versant afin de les ralentir et éviter que l'eau n'aille trop vite vers la ville basse.

Un accord tripartite entre le Syndicat, la commune de Monguilhem et le Département a été validé début 2023. La commune restant maître d'ouvrage.

Le technicien du syndicat s'est occupé du montage du dossier financier ainsi que des devis. L'implantation du fossé suivant les plans du bureau d'étude a été réalisé par le Département du Gers et le syndicat.

Les techniciens du Département et du Syndicat ont également été présents lors de la phase de travaux qui a duré tout le mois d'octobre.



Fossé a redents



Redents

Des plantations ainsi qu'une fascine sont prévus sur le site et seront réalisées fin janvier / début février 2024.

2.5 / Communication

Site internet

Le site internet lancé en 2013 a connu en 2021 pour la première année une baisse de fréquentation (27 000 visiteurs en 2020 – 17 000 en 2021). Baisse qui c'est poursuivi en 2022 et en 2023.

Sur ce dernier on peut y retrouver beaucoup d'infos sur les rivières ainsi que les actualités des syndicats. Depuis cette année le bulletin de l'état du remplissage des lacs est également disponible.

Le site internet est un moyen de communication important pour la population qui est de ce fait un très bon relais d'information.

2.6 / Appui technique

L'appui technique du syndicat a pour objectif d'aider les riverains, les entreprises ou les collectivités à définir leur projet en lien avec un cours d'eau, notamment dans la rédaction de dossiers Loi sur l'Eau et de proposer des solutions techniques.

Le technicien a répondu présent en 2023 afin d'aider les particuliers ainsi que les collectivités (communautés de communes et mairies).

Exemple de dossier traité durant l'année :

- Cours d'eau comblés ;
- Réfection d'ouvrage ;
- ...

Il y a eu aussi une intervention du syndicat lors d'une journée technique à l'attention des techniciens rivières de l'Adour organisé par l'Institution Adour en novembre 2023. Le syndicat a pu ainsi présenter le site du puits en berge ainsi que le site de l'effacement d'ouvrage à Urgosse.

2.7 / Hydrologie 2023

L'année 2022 a été marquée par une importante sécheresse, avec des niveaux d'eau dans les rivières au plus bas ce qui a eu de grave conséquence pour le milieu.

Au niveau du syndicat il a donc été décidé de mettre en place un suivi hydrologique des cours d'eau en 2023, comme cela se fait sur la Save par le Syndicat de rivières.

L'intérêt de la démarche est d'acquérir de la donnée afin de voir l'impact du changement climatique sur nos cours d'eau.

Concrètement, le protocole s'articule comme suit :

- Définition de station sur les cours d'eau (réalimenté ou non) ;
- A l'aide d'une fiche terrain relever, selon des intervalles définis, l'état de l'hydrologie (crue, module, étiage, assec) et faire des photos ;
- Compiler les données dans un rapport annuel ;

Un rapport annuel a été réalisé, reprenant les relevés qu'il y a eu en cours d'année. Il s'agit de la première campagne donc il est compliqué de tirer d'ores et déjà des conclusions.

2.8 – Projets de territoires

Le projet de territoire Douze a été lancé en 2022. En 2023 des ateliers avec les usagers directs du territoire ont eu lieu et en décembre une réunion de présentation du diagnostic agraire ainsi que la méthodologie de l'étude Cerfrance a été faite aux membres du comité multi-acteurs et aux membres du COPIL.

Le projet de territoire Midour est quant à lui dans sa phase opérationnelle. Ce dernier a identifié dans son programme d'actions des mesures d'économies d'eau et de mobilisation de ressources complémentaires. Dans ce cadre, des réunions sur des projets de réhausse de réservoirs et de pompage complémentaires ont eu lieu durant l'année.

La CACG est également intervenue en 2023 dans le cadre d'études complémentaires visant à prendre en compte les enjeux écologiques de ces mesures.

2.9 / Bilan du Syndicat

En 2023 le syndicat a été actif et un certain nombre de projets ont été mené à leur terme, dont certain assez ancien comme la protection de berge à Pouydraguin ou encore le fossé a redents de Monguilhem. Ces projets ont pu voir le jour grâce à la mise en place du SOCLE qui a permis de clarifier l'intervention du syndicat.

Également, l'étude stratégique pour la mise en place du nouveau PPG a bien avancé en 2023 et des idées d'actions commencent à émerger sur la partie rivière et la partie bassin versant. Également il se trouve que cette année divers projets ont émergé notamment la « Trame verte en pays d'Armagnac » co-animée par la Fédération e chasse et le PETR Pays d'Armagnac dont le but est d'arriver à une gestion durable des linéaires boisés de nos territoire. Le Syndicat a donc tout intérêt a s'appuyer sur ce genre de démarche dans le futur.

Comme la souligné le président du Syndicat, ce futur PPG sera fortement axé sur la partie gestion du ruissellement.

B – Bilan de l'activité du technicien en 2023

1 / Description du poste de technicien pour l'année 2023

- Nom du technicien de rivières : Sylvain KARIMJOOY
- M. KARIMJOOY est employé par le S.M.B.V du Midour et de la Douze.
- Coût horaire réel pour l'année 2023 du technicien :

Sylvain KARIMJOOY : **49 772.40 € soit 248.86 €/jour (200 jrs)**

- Financement du poste :

Le poste de M. KARIMJOOY est financé en 2023 :

- par le S.M.B.V Midour/Douze
- par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 50% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

2 / Les actions réalisées en 2023

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires...	Nombre d'heures : 300 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 100 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 200 h

Nombre total d'heures : 600 heures

Suivi

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 450 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites	Nombre d'heures : 100 h

d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 100 h

Nombre total d'heures : 650 heures

Animation et sensibilisation :

En 2023, le technicien a régulièrement rencontré les riverains, notamment lors des tranches de travaux (suivi de chantier), lors de réunions ou encore lors d'appui technique. Cela a été l'occasion de sensibiliser les riverains de la rivière.

Outre les actions d'information et de sensibilisation, le technicien a participé aux réunions organisées tout au long de l'année par les partenaires techniques et financiers.

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 100 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 40 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...)	Nombre d'heures : 200 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 10 h

Nombre total d'heures : 350 heures

Nombre total d'heures réalisées par le technicien en 2023 : 1600 heures

3 / Bilan du poste de technicien et perspectives

Les syndicats du Midour et de la Douze et le syndicat de l'Osse-Gélise-Auzoue partageant les mêmes bureaux techniques et étant dans une démarche identique de renouvellement de leur PPG respectif il y a eu durant l'année de nombreux échanges entre les 2 structures Pour la suite, les 2 structures vont continuer sur cette voie.

Également les échanges sont nombreux avec les syndicats Landais de la partie aval du Midour et de la Douze. Que ce soit concernant l'étude PPG à laquelle ils sont bien entendu convié mais aussi lors des journées inter-structures avec les élus.

Rapprochement des structures

Une réunion entre les deux structures (SM Midou-Douze et SMBV Midour-Douze) réunissant les 2 techniciens et les 2 Présidents a eu lieu en début d'année afin d'évoquer un éventuel rapprochement de leur syndicat à l'instar du Syndicat de la Midouze qui a fusionné début 2023 avec le syndicat Adour Moyen.

Il est ressorti de cette réunion que les Présidents des syndicats ne sont pas pour, mais sont en revanche favorable à continuer les divers échanges entre structures.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2024

A - Activité prévisionnelle du syndicat

1 / Actions prévues par le S.M.B.V du Midour et de la Douze en 2024

1.1 / TRAVAUX 2024

- **Entretien ripisylve**

En 2024 il est prévu une tranche de travaux sur la Douze aval de Manciet à Cazaubon soit 24 kms de rivière. Le dernier entretien de cette zone remonte à 2018. La rotation entre les entretiens est d'environ 5-6 ans.

Pour rappel l'entretien de ripisylve consiste à intervenir de façon à être le moins traumatisant pour le milieu. Seuls les arbres malades, dépérissant, dangereux ou encore bloquant le lit sont enlevés. Les arbres morts quant à eux sont enlevés de façon sélective. Certains seront conservés (si aucun risque n'est avéré) car ils servent de refuge et de grade mangé aux diverses espèces.

Il en va de même pour les embâcles qui sont retirés de façon sélective. Seuls les bois pouvant provoquer des désordres de type, accumulation de bois à proximité d'enjeu (pont, route etc...), grosses érosions sont retirés. En effet, les diverses études menées sur le territoire montrent un déficit en bois morts sur nos cours d'eau.

- **Plantations**

Tout comme 2023, il y aura des plantations à réaliser en 2024. Actuellement un secteur est défini sur l'Uby.

1.2 / Etude hydromorphologique

La phase analyse de l'état des lieux /diagnostic et la rédaction des fiches par masse d'eau s'est terminée en 2023. Début 2024 les actions du plan de gestion vont être définies et localisées et des réunions de présentation aux élus du Syndicat et en COTECH sont prévues. Pour septembre il est prévu la fin de la rédaction de la partie technique.

En septembre / octobre les dossiers réglementaires seront rédigés pour un dépôt de la DIG en fin d'année 2024.

1.3 / Participation aux travaux de protection de berge à Caupenne d'Armagnac

Suite aux diverses crues, le Midour, en sortie de méandre, vient éroder la route de l'ancien Moulin de Salles.

Une protection de berge en génie végétal va être réalisée par l'entreprise Montieux, il s'agit d'un tunage en double rideau.

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac détentrice de la compétence voirie sur le secteur assure la Maitrise d'ouvrage.

Comme la rédigé le Syndicat dans son SOCLE, ce dernier viendra en aide à la CCBA hauteur de 33 % toutes aides déduites.

Le Département viendra en aide à la CCBA à hauteur de 20 %.

1.4 / Appui technique

Le syndicat continuera sa mission d'appui technique aux divers projets entrepris par les riverains ou les collectivités dans la mesure où cela ne monopolise pas tout le temps prévu dans les diverses missions des techniciens.

B – Répartition horaire et coût du technicien pour 2024

1 / Répartition horaire

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et règlementaires...	Nombre d'heures : 300 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 150 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 200 h

Nombre total d'heures prévues : 650 heures

- **Suivi**

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 200 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	Nombre d'heures : 110 h
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 180 h

Nombre total d'heures prévues : 490 heures

- **Animation et sensibilisation**

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 125 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 75 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...	Nombre d'heures : 250 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 10 h

Nombre total d'heures prévues : 460 heures

2 / Coût du poste de technicien rivières pour 2024

Le poste de technicien est financé :

- par le S.M.B.V Midour/Douze
- par l'Agence de l'Eau (50% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

- Coût horaire prévisionnel du technicien de rivière pour 2024

35 €/h soit 245 €/jour (200 jrs)

- Coût total du poste de technicien de rivière en 2024

Poste de Sylvain KARIMJOOY : 58 800 €

Autofinancement SMBV Midour-Douze : **26 400 €**

Agence de l'eau Adour Garonne : 50 % soit **29 400 €**

Conseil Départemental du Gers : **3000 €**